# Mairie de Miramont-Sensacq (40320)

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 12 DÉCEMBRE 2022 à 19H00

Le Conseil Municipal de la commune de Miramont-Sensacq s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUMONT, Maire.

Date de la convocation: 30/08/2022

Nombre de Conseillers

En exercice :

11

Présents:

09

Votants:

09

<u>Étaient présents</u>: BEAUMONT Pascal, BERGERET Nathalie, BORTHAYRE Guy, DAVASAGAEN Patricia, DELHOSTE Jean-Luc, LAFITTE Jean-Baptiste, LAFITTE-TROUQUÉ Jean-Marc, LARROUQUÉ Maryse, MOUNET Nathalie.

Étaient Excusés: PORTASSAU Joël, THEUX Sabine

Secrétaire de séance : LAFITTE Jean-Baptiste

#### Ordre du jour :

- DM N°4-Crédits insuffisants aux chapitres 014 et 66
- DM N°5-Intégration de l'excédent de fonctionnement et d'investissement dans le budget de la commune après la dissolution de l'AFAFAF
- DM N°6-Crédit insuffisants pour le transfert en fonctionnement du montant des ventes des terres communales
- Tarif de la nuitée au gîte communal
- Renouvellement de l'adhésion au service Application du Droit des Sols (ADS) de l'ADACL
- Point sur la fibre et l'élagage
- Organisation des vœux

#### Questions diverses

# Liste des délibérations :

N°	Intitulé	
2022_12_01	DM N°4 : Crédits insuffisants aux chapitres 014 et 66	Approuvée
2022_12_02	DM N°5 : Intégration de l'excédent de fonctionnement et d'investissement dans le Budget de la commune après dissolution de l'AFAFAF	Approuvée
2022_12_03	DM N°6 : Crédits insuffisants pour le transfert en fonctionnement du montant des ventes des terres communales	Approuvée
2022_12_04	Augmentation du tarif de la nuitée au gîte communal	Approuvée
2022_12_05	Renouvellement de l'adhésion au service Application du Droit des Sols (ADS) de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales (ADACL)	Approuvée

# 1. DM N°4-Crédits insuffisants aux chapitres 014 et 66

Manque de crédits au compte 66111 pour payer les intérêts d'un emprunt qui est à taux variable dont une augmentation de 142 € et 121 € en plus pour le FPIC au compte 7392221.

Le Conseil Municipal vote la délibération suivante :

#### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Operation	Mentant
613 (011) : Locations	-263,00		
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	142,00		
7392221 (014) : Fonds de péréquation des r	121,00		
	0,00		

Total Dépenses	0,00	Total Recettes	
•			

Pour:

9

Contre:

-0

Abstention:

0

2. <u>DM N°5-Intégration de l'excédent de fonctionnement et d'investissement dans le budget de la commune après la dissolution de l'AFAFAF</u>

Suite à la dissolution de l'AFAFAF, il est transféré à la commune un excédent de fonctionnement et d'investissement comme suit :

#### **INVESTISSEMENT**

Dépenses		Recettes	
Articla (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montani
1641 (16): Emprunts en euros	251,11	001 (001): Excédent d'investissement repor	251,11
	251,11		251,11

#### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
61521 (011) : Terrains	2 199,30	002 (002): Excédent de fonctionnement re	2 199,30
	2 199,30		2 199,30

Total Dépenses	2 450,41	TotalRecettes	2 450,41

Pour:

9

Contre:

0

Abstention:

0

3. <u>DM N°6-Crédit insuffisants pour le transfert en fonctionnement du montant des ventes des terres communales</u>

Manque de crédits pour le transfert en fonctionnement du montant des ventes de terres communales. Le Conseil Municipal vote la délibération suivante :

#### INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Operation	Montant
10259 (040) : Reprise sur dons et legs en ca	225,00	021 (021): Virement de la section de fonct	225,00
	225,00		225,00

#### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	225,00	777 (042): Quote-part des subv.d'inv.trans	225,00
	225,00		225,00

Total Dépenses	,	Total Recettes	
			l

Pour:9

Contre:

0

Abstention:

0

#### 4. Tarif de la nuitée au gîte communal

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 1€ la nuitée au gîte communal à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. De 13 € passe à 14 €.

Pour:

9

Contre:

0

Abstention:

0

# 5. Renouvellement de l'adhésion au service Application du Droit des Sols (ADS) de l'ADACL

Le Conseil Municipal décide du renouvellement de l'adhésion au service ADS (Application du Droit des Sols) avec l'ADACL pour l'instruction des dossiers d'urbanisme.

#### 6. Point sur la fibre et l'élagage

Guy BORTHAYRE a assisté à la réunion pour la fibre qui a eu lieu à Clèdes et rend compte :

- Novembre 2023 environ pour l'installation sur Miramont
- Orange et Free commencent les installations (Altitude gérant des travaux)
- La partie jusqu'à la clôture = pris en charge (peut se faire en aérien) si tranchée à faire = à la charge du client
- Compliqué à installer sur de vieilles installations
- Élagage à la charge des propriétaires sinon la commune fera et facturera aux propriétaires
- La commune doit élaguer du silo Maïsadour vers la maison du lac
- Problème particulier avec le raccordement des Monges = passage en aérien avec des poteaux.

### 7. Organisation des vœux

Peut-être le dimanche 8 janvier 2023 le matin au foyer rural car loto la veille au stade. A définir.

# 1. Questions diverses

- Arrêté municipal afin de décider d'un référent Incendie et Secours Guy Borthayre se propose et est désigné à l'unanimité.
- Désignation d'un référent Défense/armée
  Guy Borthayre se propose et est désigné à l'unanimité
- Discussion sur la vente de la parcelle de terrain d'environ 730 m², située entre le presbytère et les deux maisons adjacentes. La commune ne désire pas vendre pour le moment.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00.

Approuvé en séance du 13 février 2023

QUALITÉ	NOM	PRÉNOM	SIGNATURE
Maire	BEAUMONT	Pascal	
Secrétaire de séance	THEUX	Sabine	Shews